



**METTEZ  
L'HUMAIN  
AU CŒUR DE  
VOTRE  
ACTIVITÉ**

**DEVENEZ AIDE À DOMICILE**

**Formez-vous à un métier qui recrute !**



[formation.grandest.fr](http://formation.grandest.fr)



ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

©Région Grand Est - Mars 2024 - crédit photo : stock.adobe.com

Le vieillissement de la population constitue un phénomène sans précédent pour notre société. Pour la première fois, les plus de soixante ans sont plus nombreux que les moins de vingt ans. De plus, l'effectif des personnes âgées de 75 ans et plus ne cesse de progresser et l'espérance de vie augmente d'un an tous les quatre ans. **AUJOURD'HUI, NOUS VIVONS DONC PLUS VIEUX ET PLUS LONGTEMPS.** À ce constat s'ajoute **les départs en retraite massifs des professionnels de l'aide à domicile.** Pour répondre à l'accompagnement des personnes âgées et/ou dépendantes, de nombreux postes vont être à pourvoir chaque année d'ici 2030 en région Grand Est.

**Aussi, en devenant AIDE À DOMICILE, vous avez la garantie d'un emploi à très court terme, l'opportunité d'exercer un métier de proximité au service de l'Humain et permettant une véritable évolution professionnelle.**



## LE MÉTIER ?

L'aide à domicile accomplit un travail matériel, moral, sanitaire et social essentiel pour le maintien à domicile.

### Ses principales fonctions

L'aide à domicile accompagne et aide les personnes en situation de handicap ou âgées dans les actes essentiels et les activités ordinaires de la vie quotidienne (aide aux déplacements et à la mobilisation, aide à la toilette, l'habillage, le déshabillage et à l'alimentation (courses, préparation et aide à la prise des repas), aide où réalise des achats, l'entretien du linge, le nettoyage du logement, le repassage, ...).

Les professionnels de l'aide à domicile sont souvent en première ligne pour offrir un soutien émotionnel. Ils peuvent être témoins de la vulnérabilité, de la douleur et de la solitude de leurs patients. C'est pourquoi il est essentiel d'être à l'écoute, compatissant, et de faire preuve de respect envers la dignité de chaque individu.



## POUR QUI ?

Les formations sont accessibles à toutes personnes ayant le statut de demandeur d'emploi et avoir un projet validé dans le secteur du service à la personne par un conseiller France Travail, Mission Locale ou CAP Emploi.

### PRÉREQUIS

- ▶ Maîtriser la langue française écrite et orale
- ▶ Être en capacité de s'adapter à des situations complexes physiquement et psychologiquement
- ▶ Être en capacité d'évoluer dans des environnements familiaux (au domicile des bénéficiaires)
- ▶ Autonomie, écoute, bienveillance et empathie



**Pour trouver l'organisme de formation financé par la Région Grand Est :**

**<https://formation.grandest.fr>**



## LES FORMATIONS ?

Les formations dans le secteur de l'aide à domicile ont **une durée moyenne de 8 à 11 mois** avec des périodes de stages obligatoires.

Il existe plusieurs diplômes/titres (Ministère de l'Emploi ou Diplôme d'Etat) pour accéder au métier :

- ▶ Titre professionnel Assistant de vie aux familles
- ▶ Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social
- ▶ Titre Professionnel Agent médico-social
- ▶ Certificat assistant de vie dépendance ou gérontologie

À l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury de professionnels. Des qualifications partielles, sous forme de Certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs blocs de compétences.

### FINANCEMENT

Les formations sont intégralement financées par la Région Grand Est et peuvent ouvrir à la rémunération régionale et aide à la mobilité (sous certaines conditions)



## BON À SAVOIR

Actuellement la France métropolitaine compte 1,3 million de travailleurs sociaux dont :

- ▶ 4/10 sont des intervenants à domicile
- ▶ 3/10 des assistants maternels, gardes à domicile et assistants familiaux
- ▶ 105 000 en Grand Est, soit 1 emploi sur 20 en région Grand Est



[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)